

2017_CT2_263

OBJET : Aménagement du territoire - Déplacements, mobilité transports et infrastructures - Adaptation de la gamme tarifaire des réseaux "Pays d'Aix Mobilité" et "Aix en Bus" au 1er septembre 2017

Le 6 juillet 2017, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 30 juin 2017, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – ARDHUIN Philippe – BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BARRET Guy – BONTHOUX Odile – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BRAMOULLÉ Gérard – CALAFAT Roxane – CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – FABRE-AUBRESPY Hervé – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe – HOUEIX Roger – LAFON Henri – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MENFI Jeannot – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – NERINI Nathalie – PELLENC Roger – PERRIN Jean-Marc – PIZOT Roger – POLITANO Jean-Jacques – PRIMO Yveline – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise – YDE Marcel

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : AMAROUICHE Annie donne pouvoir à LAFON Henri – AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – AUGÉY Dominique donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – BENKACI Moussa donne pouvoir à BACHI Abbassia – BUCCI Dominique donne pouvoir à CALAFAT Roxane – DEVESA Brigitte donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc – DI CARO Sylvaine donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – GUINIERI Frédéric donne pouvoir à PELLENC Roger – MALAUZAT Irène donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – MALLIÉ Richard donne pouvoir à HOUEIX Roger – MEÏ Roger donne pouvoir à PRIMO Yveline – MERCIER Arnaud donne pouvoir à FREGEAC Olivier – MERGER Reine donne pouvoir à CHAZEAU Maurice – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – PAOLI Stéphane donne pouvoir à BOUDON Jacques – RAMOND Bernard donne pouvoir à MANCEL Joël – ROLANDO Christian donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – SALOMON Monique donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – TRAINAR Nadia donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à TERME Françoise

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : ALLIOTTE Sophie – AMEN Mireille – BORELLI Christian – BOYER Raoul – BURLE Christian – CHARRIN Philippe – CIOT Jean-David – DAGORNE Robert – de BUSSCHERE Charlotte – FERAUD Jean-Claude – FILIPPI Claude – GALLESE Alexandre – GARELLA Jean-Brice – JOISSAINS Sophie – JOUVE Mireille – LAGIER Robert – LEGIER Michel – PEREZ Fabien – PROVITINA-JABET Valérie – RENAUDIN Michel – ROUVIER Catherine – SUSINI Jules

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Guy BARRET donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

**Aménagement du territoire
Déplacements, mobilité, transports et infrastructures**

■ Séance du 6 juillet 2017

03_2_04

■ **Adaptation de la gamme tarifaire des réseaux de transports « Pays d'Aix Mobilité » et « Aix en Bus » au 1er septembre 2017**

Madame le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

Transports, Déplacements et Accessibilité

■ Séance du 13 Juillet 2017

3894

■ Adaptation de la gamme tarifaire des réseaux de transports « Pays d'Aix Mobilité » et « Aix en Bus » au 1er septembre 2017

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

La Métropole Aix-Marseille-Provence dans la continuité des EPCI antérieures, développe et structure son réseau de transports via la construction de parcs relais, de gares routières et de pôles d'échanges multimodaux.

Ces mesures qui doivent être encouragées, conformément aux dispositions inscrites dans l'Agenda de la Mobilité Métropolitaine, nécessitent une modification progressive de la tarification afin de répondre à un triple objectif :

- pourvoir aux besoins de financements nécessaires au développement des offres et infrastructures de transports,
- poursuivre le programme de convergence tarifaire sur l'ensemble des réseaux métropolitains,
- proposer aux usagers de nouvelles tarifications combinées incitatives à l'utilisation des transports en commun.

Au regard de ces objectifs, il est proposé d'adapter la gamme tarifaire des réseaux de transports du Pays d'Aix de la manière suivante :

- Revaloriser les tickets 2, 10 et « X voyages » (multi voyages) de façon à rendre plus attractifs les ventes des différentes formules d'abonnements et générer de nouvelles recettes tarifaires,
- Développer l'intermodalité en proposant notamment une tarification combinée pour les étudiants utilisant le P+R Krypton et le réseau Aix en Bus,
- Concevoir la future organisation métropolitaine de transports en définissant les modalités tarifaires des dessertes des pôles d'échanges Krypton et Plan d'Aillane.

I – Revalorisation tarifaire des titres 2, 10 et « X voyages » :

Suite à la modification de la gamme tarifaire en date du 28 avril 2016, il a été observé une forte utilisation des titres occasionnels au détriment des abonnements.

Afin de renforcer la fidélisation des usagers sur l'ensemble des réseaux du Territoire du Pays d'Aix (Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus) il est proposé d'augmenter le titre 2 voyages de 10 centimes et les tickets 10 voyages et « X voyages » de 10 centimes par titre.

Les dernières augmentations tarifaires concernant les tickets 10 et « X voyages » datent du 11 décembre 2014.

	Tarif actuel	Projet
Ticket 2 voyages	2,10 €	2,20 €
Ticket 10 voyages	8,00 €	9,00 €
Ticket X voyages	0,80 €	0,90 €

Les tarifs des autres titres de la gamme tarifaire restent inchangés. Les hausses moyennes pondérées de ces augmentations tarifaires sont de 2,5 % sur le réseau Aix en Bus, et de 3,2 % sur le réseau Pays d'Aix Mobilité.

L'incidence financière moyenne de ces hausses tarifaires génère une recette complémentaire estimée à 140 000 € TTC par an (en année pleine sur les réseaux Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus) sur la base des ventes 2016.

Ces revalorisations tarifaires prendront effet à partir du 1^{er} septembre 2017.

II – Modification tarifaire résultant de la desserte du pôle d'échanges du Krypton :

Dans le cadre de la construction du réseau de transports métropolitain détaillé dans « l'Agenda de la Mobilité », la Métropole va renforcer à partir du lundi 4 septembre 2017 la desserte du pôle d'échanges du Krypton.

Lignes concernées :

Ce renfort de desserte va s'opérer avec les lignes suivantes (dans le cadre d'un transfert de terminus de la gare routière d'Aix vers le pôle d'échanges du Krypton) :

- ligne 11 : La Destrousse – Belcodène – Saint Sournin – Aix-en-Provence
- ligne 15 : Berre l'Etang – Aix-en-Provence
- ligne 16 : Lançon de Provence – Aix-en-Provence
- ligne 72 : La Ciotat – Aubagne – Aix-en-Provence
- ligne 87 : Cavaillon – Lambesc – Aix-en-Provence
- ligne 4003 Brignoles – Saint Maximin – Pourrières – Aix-en-Provence
- ligne 4025 Brignoles – Saint Maximin – Pourrières – Aix-en-Provence

Lignes urbaines en correspondance :

Suite à la modification des terminus des lignes listées ci-dessus, les voyageurs qui sont actuellement déposés en gare routière d'Aix-en-Provence, devront à partir du 4 septembre effectuer une correspondance sur le réseau urbain Aix en Bus pour rejoindre le centre ville.

Afin de ne pas pénaliser ces voyageurs, la Métropole va étendre la validité des titres de transports des lignes desservant le Krypton, aux lignes suivantes du réseau Aix en Bus :

- ligne 04 : Val Saint André – Gare routière – Pôle d'activités

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170706-2017_CT2_263- DE Date de télétransmission : 19/07/2017 Date de réception préfecture : 19/07/2017

M é t r o p o l e A i x - M a r s e i l l e - P r o v e n c e

- ligne 07 : Krypton - Gare routière - Haut de Brunet,
- ligne 08 : Val de l'Arc – Krypton (G. Berger) - Gare routière – Margueride
- ligne 16 : Krypton – Gambetta – Tour de ville
- ligne 19 : Château de Galice – Gare routière – Krypton – Val de l'Arc

Titres concernés :

Ce dispositif nécessite d'élargir l'acceptation des titres détaillés ci-dessous aux lignes 04, 07, 08, 16 et 19 du réseau Aix en Bus :

- Abonnement hebdomadaire Cartreize
- Abonnement mensuel Cartreize
- Abonnement annuel Cartreize
- Abonnement jeune mensuel Cartreize
- Abonnement jeune annuel Cartreize
- Abonnement scolaire Cartreize
- Pass 24 heures Cartreize
- Abonnements de la ligne régionale 87
- Abonnements des lignes Varlib.

Les voyageurs disposant d'un titre occasionnel se verront remettre une contremarque leur permettant d'effectuer 2 voyages (un aller vers le centre ville et un retour vers le Krypton) sur les lignes 04, 07, 08, 16 et 19 du réseau Aix en Bus.

Cette contremarque prendra la forme d'un ticket magnétique « 2 voyages Krypton », qu'il convient d'intégrer à la gamme tarifaire jointe en annexe.

Modalités de distribution :

Cette contremarque sera distribuée aux voyageurs des lignes des réseaux Cartreize (dont la ligne régionale 87), et Varlib, détenteurs des titres suivants :

- Billet unité
- ticket « 6 voyages Cartreize (dont la ligne régionale 87)»
- ticket « senior » réseau Cartreize (dont la ligne régionale 87)
- tout autre billetterie unitaire provenant des réseaux Cartreize (dont la ligne régionale 87) et Varlib.

Prise en charge financière :

Ce dispositif de correspondances nécessite de compenser le délégataire Keolis Pays d'Aix. La compensation du délégataire du réseau Aix en Bus est détaillée dans le cadre de l'avenant n°8 à la DSP du réseau urbain Aix en Bus qui a été adopté lors du Conseil de la Métropole du 18 mai 2017.

III – Renforcement de l'attractivité du pôle d'échanges Plan d'Aillane :

Dans le cadre de la construction du réseau de transports métropolitain détaillé dans « l'Agenda de la Mobilité », la Métropole va renforcer à partir du lundi 4 septembre 2017 la desserte du pôle d'échanges Plan d'Aillane.

La ligne 40 (Aix centre – Plan d'Aillane – Gare Aix TGV – Aéroport Marseille Provence) desservira systématiquement le P+R de Plan d'Aillane dans le sens Plan d'Aillane vers Gare TGV et Aéroport, et à la demande en sens inverse.

Le passage systématique par le P+R double le nombre de rotation de la ligne 40 à l'arrêt Plan d'Aillane.

Cette desserte du P+R Plan d'Aillane doit s'accompagner de mesures tarifaires incitatives à l'utilisation du pôle d'échanges et de la ligne 40.

Pour les abonnés du réseau Cartreize.

Délivrance d'une carte de parking "Plan d'Aillane" gratuite, sur la base d'un abonnement Cartreize. La carte de Parking est limitée à la durée de l'abonnement cartreize.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170706-2017_CT2_263-
DE
Date de télétransmission : 19/07/2017
Date de réception préfecture : 19/07/2017

La vente de cette tarification combinée sera réalisée sur le site du pôle d'échanges Plan d'Aillane.

Pour les non abonnés:

Un titre Carreize, offre la possibilité d'un ticket de sortie gratuit pour le parking Plan d'Aillane. Un seul usage, sans limite de date d'utilisation, avec possibilité de sortie à tout moment, en dehors des plages horaires de présence du gardien (4h – 21h00).

IV – Tarification promotionnelle « Pack mobilité étudiant »

Dans une optique de promotion et d'incitation à l'usage des transports en commun, la SNCF a expérimenté en 2015 et 2016 en partenariat avec la Métropole, la commercialisation de packs « Mobilité Etudiant » combinant des offres de transports ferrés, urbaines, interurbaines ainsi que des mesures favorisant l'usage des vélos.

Afin de garantir le succès de cette opération, il est proposé de renouveler la commercialisation des packs « Mobilité Etudiant » pour l'année universitaire 2017-2018, selon les trois formules détaillées ci-dessous et ayant pour objectifs :

- Associer la Métropole à la SNCF sur la cible Etudiants/voyageurs occasionnels
- Créer un affichage global métropolitain (montrer l'ensemble des réseaux organisés par la Métropole)
- Etre relayé sur tous les sites web actifs des communes et des universités de la Métropole.
- Vendre 500 forfaits
- Préparer la création de forfaits métropolitains multiréseaux / multiservices

	Offres Métropole	Offre SNCF et partenaires
Forfait 1 étudiant découverte Multiréseaux et multiservices 56€ (au lieu de 141,65€)	<ul style="list-style-type: none"> • 5 tickets « Courtoisie » Aix en Bus (titre gratuit, correspondant à une valeur de 5,5 €), • 5 tickets unitaires RTM offert (d'une valeur de 7,50 €), • 5 tickets Ulysse «Pass découverte » (titre gratuit, correspondant à une valeur de 5,0 €), • 5 tickets « nouveaux arrivants » Bus de l'Etang (titre gratuit, correspondant à une valeur de 5,5 €), • 6 tickets « découverte réseau Carreize » (titre gratuit, correspondant à une valeur de 25,2 €). 	<ul style="list-style-type: none"> • Carte Jeune 18-27 (20% de réduction sur le prix public de 50 €) • Carte Zou ! 50-75 % -26 ans (d'une valeur de 15 euros) • 30€ offerts sur Train SNCF, covoiturage IDVRoom, autocar OUIBus
Forfait 2 Etudiant + Aix en Bus / Pays d'Aix Mobilité annuel 176€ (au lieu de 281,65€)	Idem forfait n°1 + abonnement jeune + (d'une valeur de 100€ commercialisé par l'agence commerciale Aix en Bus) + extension Parking -Relais Krypton au tarif promotionnel de 20€ (au lieu de 130€ commercialisé au point de vente du Krypton) + abonnement 1 an aux 6 parcs relais velo Pays d'Aix Mobilité (titre d'une valeur de 10 €, offert dans le cadre du pack).	idem

Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20170706-2017_CT2_263-DE
 Date de télétransmission : 19/07/2017
 Date de réception préfecture : 19/07/2017

Métropole Aix-Marseille-Provence

<p>Forfait 3 Etudiant + RTM annuel</p> <p>277€ (au lieu de 362,65€)</p>	<p>Idem forfait n°1</p> <p>+ Pass 17-25 RTM à 220€</p> <p>+ Accès aux Parkings Relais RTM (service inclus dans le pass 17-25 RTM)</p> <p>+ Libre circulation sur le réseau TER SNCF entre deux gares situées sur la commune de Marseille et sur l'axe Marseille – Septèmes les Vallons</p> <p>+ Libre accès aux navettes maritimes (service inclus dans le pass 17-25 RTM)</p> <p>+ L'abonnement Le Vélo au tarif préférentiel de 1€ (valeur tout public 5 €).</p> <p>+ abonnement aux 4 stations Electra Marseille (carte gratuite)</p>	<p>idem</p>
--	--	-------------

Ces packs seront commercialisés par la SNCF et la Métropole (pour les abonnements concernant les réseaux métropolitains).

La distribution du forfait 1 se fait par courrier, la SNCF assurant la mise sous enveloppe manuelle des billets reçus de la part des différents réseaux.

Pour les forfaits 2 et 3, l'étudiant paye en ligne la part SNCF 56€. Il reçoit un email qui confirme sa «réservation» d'un abonnement urbain. Il doit ensuite s'adresser à Aix en Bus ou à la RTM pour faire établir son abonnement urbain. Il doit fournir les pièces demandées par chaque réseau, et règle directement chaque réseau.

Cette liaison directe entre l'étudiant et le réseau urbain supprime les flux financiers entre opérateurs, ce qui dispense de l'établissement d'une convention entre la Métropole et la SNCF.

L'ensemble de ces mesures s'effectue sans conséquences contractuelles ou financières sur la DSP Aix en Bus et sur les autres contrats de services et commercialisation des titres.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération 2009_A245 du 11 décembre 2009 du Conseil communautaire de la CPA dédiée à l'approbation de la gamme tarifaire des réseaux de transports du territoire du Pays d'Aix ;
- La délibération 2015_A199 du Conseil communautaire de la CPA du 8 octobre 2015 relative à la tarification spécifique d'un Pack Etudiant en collaboration avec la SNCF ;
- La délibération 2015_A316 du Conseil communautaire de la CPA du 17 décembre 2015 relative à la modification de la gamme tarifaire des réseaux de transports du territoire du Pays d'Aix ;

Accusé de réception en préfecture
 M20170054807-20170706-2017_CT2_263-
 DE
 Date de télétransmission : 19/07/2017
 Date de réception préfecture : 19/07/2017

M é t r o p o l e A i x - M a r s e i l l e - P r o v e n c e

- La délibération MET-16/687/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2016 relative à l'adaptation de la gamme tarifaire des réseaux de transports du Pays d'Aix ;
- La délibération HM 090-221/16/CM du Conseil de la Métropole du 28 avril 2016 relative à l'adaptation de la gamme tarifaire des réseaux de transports Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus – Approbation de la convention relative à la tarification Pack Etudiant.

Ouï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

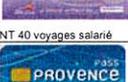
Article unique :

Sont adoptées les adaptations de la gamme tarifaire telles que décrites ci-dessus et jointes en annexe.

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué
Mobilité, Déplacements et Transports

Jean-Pierre SERRUS

GAMME TARIFAIRE du réseau Pays d'Aix Mobilité

RESEAU INTERURBAIN	TARIFS TTC	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES	Fonctionnel	Point de vente
 TICKET UNITE	1,20 €	Ticket 1 voyage, valable sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE	Glissant validation	Conducteur
 TICKET 2 voyages	2,20 €	Ticket de 2 voyages valable sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE	Glissant validation	Conducteur
 TICKET 10 VOYAGES	9,00 €	Ticket de 10 voyages valable sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE	Glissant validation	Dépositaire
 TICKET COURTOISIE	0,00 €	Ticket 1 voyage offert dans le cadre du service après vente (non valable sur les circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	AUCUNE	Glissant validation	Direction Transports
 CARTE SANS CONTACT	5,00 €	Pass Provence nominatif : support vierge. Durée de vie de 8 ans.	AUCUNE	-	Gare routière
 DUPLICATA	20,00 €	En cas de perte, de vol ou de détérioration de la carte nominative déjà attribuée au client, reconstitution des contrats présents sur la carte.	AUCUNE	-	Gare routière
 X VOYAGES	0,90 € le voyage	X voyages non nominatif, titre de 5 voyages minimum à 99 voyages maximum valable sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaire et services de soirée Aix en Bus), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure	AUCUNE	Glissant validation	Dépositaire
 ABONNEMENT MERVEIL	0,00 €	Abonnement annuel de date à date pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	Réservé aux personnes de 70 ans et + résidant sur le territoire du Pays d'Aix	Glissant à la vente	Gare routière
 PASS GROUP	0,80 € par jour et par personne	Titre de groupe avec voyages valable une journée sur l'ensemble du réseau (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	Voyager en groupe de 20 à 30 personnes maximum en dehors des heures de pointe (du lundi au vendredi de 9 à 16 heures) et sans restriction les samedi, dimanche et jours fériés, sur les lignes du réseau urbain et interurbain	Glissant validation	Gare routière
 PASS GROUP CENTRES SOCIO-EDUCATIFS	0,00 €	Titre de groupe avec voyages valable une journée sur l'ensemble du réseau (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	Réservé aux centres sociaux éducatifs : Voyager en groupe de 20 à 30 personnes maximum en dehors des heures de pointe (du lundi au vendredi de 9 à 16 heures) et sans restriction les samedi, dimanche et jours fériés, sur les lignes du réseau urbain et interurbain	Glissant validation	Direction Transports
 ABONNEMENT MENSUEL RSA CHOMEUR et IGIAT	0,00 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	Bénéficiaires du RSA titulaires d'un Contrat d'Engagement Réciproque, les Demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique résidant sur le territoire du Pays d'Aix et les Invalides de Guerre et Accidentés du Travail	Calendaire	Gare routière
 LIBRE CIRCULATION ACCOMPAGNANT PMR	0,00 €	Libre circulation sur l'ensemble des réseau de transport de la Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus.	Titre réservé aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité à plus de 80 % mentionnant la nécessité d'un accompagnateur	Variable	Direction Transports
 Titre CMU-C	50 % du tarif normal des titres unitaires et des abonnements Pays d'Aix Mobilité	Caractéristiques identiques à chacun des titres de transports pour laquelle la réduction est applicable	Personnes dont les ressources sont égales ou inférieures au plafond fixé en application de l'article L.861.1 du Code de la Sécurité Sociale	Variable	Gare routière
 ABONNEMENT 40 voyages salarié	23,00 €	Ticket de 40 voyages valables sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	Réservé aux personnes salariés et fonctionnaires sur le territoire du Pays d'Aix	Glissant validation	Agence Aix en Bus
 ABONNEMENT MENSUEL	27,00 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	AUCUNE	Calendaire	Dépositaire
 ABONNEMENT ANNUEL	260,00 €	Abonnement annuel de date à date pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	AUCUNE	Glissant à la vente	Dépositaire

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170706-2017_CT2_263-DE
Date de télétransmission : 19/07/2017
Date de réception préfecture : 19/07/2017

GAMME TARIFAIRE du réseau Pays d'Aix Mobilité

	2,20 € / 1,10 € / 0 €	Ticket Journée (offert lors du paiement d'un parc relais, 2,2 € par voiture, 1,1 € pour les étudiants et gratuit pour les voitures pratiquant le co-voiturage et les personnes en situation d'handicap) pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	AUCUNE	Glissant validation	P+R
TICKET JOURNEE PARC-RELAIS					
	27 € / 13,5 €	Abonnement mensuel (offert lors du paiement d'un parc relais, 27 € plein tarif, 13,5 € pour les étudiants) pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	AUCUNE	Calendaire	P+R
TICKET ABBONNEMENT MENSUEL PARC-RELAIS					
	260 € / 130 €	Abonnement annuel (offert lors du paiement d'un parc relais, 260 € plein tarif, 130 € pour les étudiants) pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	AUCUNE	Calendaire	P+R
ABBONNEMENT ANNUEL PARC-RELAIS					
	10,00 €	Abonnement annuel pour accès aux stationnements sécurisés vélo des relais vélo communautaires.	AUCUNE	Calendaire	Gare Routière
ABBONNEMENT ANNUEL RELAIS VELO					
RESEAUX DE PROXIMITE	TARIFS TTC	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES	Fonctionnel	Point de vente
	0,60 €	Ticket pour un trajet avec possibilité de correspondances sur le même réseau dans un délai d'une heure, valable sur les réseaux urbains de Pertuis et de Gardanne.	AUCUNE	Glissant validation	Conducteur
TICKET UNITE					
	5,00 €	Carnet de 10 tickets, valable pour un trajet avec possibilité de correspondances sur le même réseau dans un délai d'une heure, valable sur les réseaux urbains de Pertuis et de Gardanne.	AUCUNE	Glissant validation	Dépositaire
CARNET DE 10 TICKETS					
	18,00 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur les réseaux urbains de Pertuis et de Gardanne.	AUCUNE	Calendaire	Dépositaire
ABBONNEMENT MENSUEL					
TARIFICATION COMBINEE	TARIFS TTC	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES	Fonctionnel	Point de vente
	en fonction de l'origine / destination	Abonnement hebdomadaire pour des voyages illimités sur les réseaux Cartrize et Pays d'Aix Mobilité.	AUCUNE	glissant à la validation	Gare Routière
ABBONNEMENT HEBDOMADAIRE HEBDO PLUS					
	en fonction de l'origine / destination	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur les réseaux Cartrize et Pays d'Aix Mobilité.	AUCUNE	glissant à la validation	Gare Routière
ABBONNEMENT MENSUEL PLUS					
	en fonction de l'origine / destination	Abonnement annuel pour des voyages illimités sur les réseaux Cartrize et Pays d'Aix Mobilité.	AUCUNE	glissant à la validation	Gare Routière
ABBONNEMENT ANNUEL PLUS					
	en fonction de l'origine / destination	ticket 2 voyages valable sur l'ensemble du réseau Pays d'Aix Mobilité et la ligne 40 du réseau Cartrize.	AUCUNE	glissant à la validation	Dépositaires du territoire du Pays d'Aix et à bord des véhicules de la ligne 40
COMBINE 2 VOYAGES CPA / AIX TGV / AEROPORT					
	en fonction de l'origine / destination	ticket 2 voyages valable la ligne 40 du réseau Cartrize et accès au parking relais Plan d'Aillane pour une durée maximale de 24 heures	AUCUNE	glissant à la validation	P+R Plan d'Aillane
COMBINE 2 VOYAGES P+R Plan d'Aillane / AIX TGV / AEROPORT					
	20,00 €	Titre valable sur l'ensemble des lignes du réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus, ainsi que l'ensemble des lignes d'autocars et TER présentes sur le territoire des Bouches du Rhône pour une journée calendaire.	AUCUNE	glissant à la validation	Gare Routière
PASS 24h TER + RESEAUX URBAINS + RESEAU CARTREIZE					
	13,00 € et 6,50 € pour les - de 26 ans	Titre valable sur l'ensemble des lignes du réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus, ainsi que l'ensemble des lignes d'autocars présentes sur le territoire des Bouches du Rhône pour une journée calendaire.	AUCUNE	glissant à la validation	Gare Routière
PASS 24h RESEAUX URBAINS + RESEAU CARTREIZE					
	10,50 €	Titre valable sur l'ensemble des lignes du réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus, ainsi que l'ensemble des lignes du réseau Cartrize pour une journée calendaire.	AUCUNE	glissant à la validation	Gare Routière
PASS 24h RESEAU URBAIN PAYS D'AIX+ RESEAU CARTREIZE					
	43 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur les réseaux Transvacluse et Pays d'Aix Mobilité sur la zone concernée	AUCUNE	Calendaire	Gare Routière
ABBONNEMENT MENSUEL PAYS D'AIX + RESEAU TRANVAUCLOSE ZONE 1					

	50 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur les réseaux TransVaucluse et Pays d'Aix Mobilité sur la zone concernée	AUCUNE	Calendaire	Gare Routière
ABONNEMENT MENSUEL PAYS D'AIX + RESEAU TRANVAUCLUSE ZONE 2					
	36 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur les réseaux TransVaucluse et Pays d'Aix Mobilité sur la zone concernée	Réservé aux moins de 26 ans étudiants, en formation, apprentis	Calendaire	Gare Routière
ABONNEMENT MENSUEL JEUNES - 26 ANS PAYS D'AIX + RESEAU TRANVAUCLUSE ZONE 1					
	43 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur les réseaux TransVaucluse et Pays d'Aix Mobilité sur la zone concernée	Réservé aux moins de 26 ans étudiants, en formation, apprentis	Calendaire	Gare Routière
ABONNEMENT MENSUEL JEUNES - 26 ANS PAYS D'AIX + RESEAU TRANVAUCLUSE ZONE 2					
	392 €	Abonnement annuel pour des voyages illimités sur les réseaux TransVaucluse et Pays d'Aix Mobilité sur la zone concernée	AUCUNE	Glissant à la vente	Gare Routière
ABONNEMENT ANNUEL PAYS D'AIX + RESEAU TRANVAUCLUSE ZONE 1					
	462 €	Abonnement annuel pour des voyages illimités sur les réseaux TransVaucluse et Pays d'Aix Mobilité sur la zone concernée	AUCUNE	Glissant à la vente	Gare Routière
ABONNEMENT ANNUEL PAYS D'AIX + RESEAU TRANVAUCLUSE ZONE 2					
	287 €	Abonnement annuel pour des voyages illimités sur les réseaux TransVaucluse et Pays d'Aix Mobilité sur la zone concernée	Réservé aux moins de 26 ans étudiants, en formation, apprentis	Calendaire	Gare Routière
ABONNEMENT ANNUEL JEUNES - 26 ANS PAYS D'AIX + RESEAU TRANVAUCLUSE ZONE 1					
	322 €	Abonnement annuel pour des voyages illimités sur les réseaux TransVaucluse et Pays d'Aix Mobilité sur la zone concernée	Réservé aux moins de 26 ans étudiants, en formation, apprentis	Calendaire	Gare Routière
ABONNEMENT ANNUEL JEUNES - 26 ANS PAYS D'AIX + RESEAU TRANVAUCLUSE ZONE 2					
	en fonction de l'origine / destination	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur une origine destination du réseau TER et l'ensemble du réseau Pays d'Aix Mobilité	AUCUNE	glissant à la vente	aux guichets de la SNCF
ABONNEMENT ZOU MENSUEL					
	en fonction de l'origine / destination	Abonnement annuel pour des voyages illimités sur une origine destination du réseau TER et l'ensemble du réseau Pays d'Aix Mobilité	AUCUNE	glissant à la vente	aux guichets de la SNCF
ABONNEMENT ZOU ANNUEL					
TITRES SCOLAIRES	TARIFS TTC	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES	Fonctionnel	Point de vente
	0 €	Ticket 10 voyages alloués aux communes pour les élèves des classes maternelles et primaires dans le cadre de sorties pédagogiques (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	Voyager en groupe de 20 à 30 personnes maximum en dehors des heures de pointe (les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 à 16 heures) sur les lignes du réseau urbain et interurbain	Glissant validation	Direction Transports
TICKET 10 VOYAGES GROUP SCOLAIRES					
	5,00 €	Pass Provence nominatif : support vierge. Durée de vie de 8 ans.	AUCUNE	-	Mairie
CARTE SANS CONTACT					
	20,00 €	En cas de perte, de vol ou de détérioration de la carte nominative déjà attribuée au client, reconstitution des contrats présents sur la carte.	AUCUNE	-	Mairie
DUPLICATA					
	100 €	Abonnement annuel de libre circulation sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors Diablines et services de soirée Aix en Bus). Valable tous les jours du 1er septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1.	Réservé aux élèves du secondaire, SEGPA, étudiants, apprentis et personnes en formation (auprès d'établissement public ou privé sous contrat ou hors contrat relevant du Ministère de l'Education Nationale, d'Agriculture ou de la Santé). Etre âgé de moins de 26 ans (le jour de l'achat du titre), être résident et scolarisé sur le territoire du Pays d'Aix.	Calendaire	Mairie
Abonnement JEUNE PLUS					
	80 €	Abonnement annuel de libre circulation sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors Diablines et services de soirée Aix en Bus). Valable tous les jours du 1er jour scolaire de l'année N au 31 août de l'année N+1.	A partir de 3 enfants inscrits aux transports scolaires. Réservé aux élèves boursiers du secondaire et des établissements SEGPA, résident et scolarisés sur le territoire du Pays d'Aix. Non cumulable avec la tarification « boursier »	Calendaire	Mairie
Abonnement JEUNE PLUS famille nombreuse					
	50 €	Abonnement annuel de libre circulation sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors Diablines et services de soirée Aix en Bus). Valable tous les jours du 1er jour scolaire de l'année N au 31 août de l'année N+1.	Réservé aux élèves boursiers du secondaire et des établissements SEGPA, résident et scolarisés sur le territoire du Pays d'Aix.	Calendaire	Mairie
Abonnement JEUNE PLUS boursier					
	50 €	Abonnement annuel de libre circulation sur les circuits scolaires réservés et le réseau urbain Aix en Bus, en période scolaire. Valable du 1er jour scolaire de l'année N au dernier jour de l'année scolaire N+1 (non valide les dimanches, jours fériés, petites et grandes vacances scolaires).	Réservé aux élèves du secondaire et SEGPA, résident et scolarisés sur le territoire du Pays d'Aix (et élèves de classes maternelles et primaires sur quelques circuits internes aux communes)	Calendaire	Mairie
Abonnement SCOLAIRE					

GAMME TARIFAIRE du réseau Pays d'Aix Mobilité

 Abonnement SCOLAIRE	30 €	Abonnement annuel de libre circulation sur les circuits scolaires réservés et le réseau urbain Aix en Bus, en période scolaire. Valable du 1er jour scolaire de l'année N au dernier jour de l'année scolaire N+1 (non valide les dimanches, jours fériés, petites et grandes vacances scolaires).	A partir de 3 enfants inscrits aux transports scolaires. Réservé aux élèves du secondaire et SEGPA, résidant et scolarisés sur le territoire du Pays d'Aix (et élèves de classes maternelles et primaires sur quelques circuits internes aux communes). Non cumulable avec la tarification boursier	Calendaire	Mairie
 Abonnement SCOLAIRE boursier	0 €	Abonnement annuel de libre circulation sur les circuits scolaires réservés et le réseau urbain Aix en Bus, en période scolaire. Valable du 1er jour scolaire de l'année N au dernier jour de l'année scolaire N+1 (non valide les dimanches, jours fériés, petites et grandes vacances scolaires).	Réservé aux élèves boursiers du secondaire et des établissements SEGPA résidant et scolarisés sur le territoire du Pays d'Aix	Calendaire	Mairie

GAMME TARIFAIRE Aix en Bus

RESEAU "AIX EN BUS"	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES	Fonctionnel	Point de vente
 TICKET UNITE	1,20 €	Ticket 1 voyage, valable sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE	Glissant validation	Conducteur
 TICKET 10 VOYAGES	9,00 €	Ticket de 10 voyages valables sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et service de soirée Aix en Bus), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE	Glissant validation	Dépositaire
 TICKET PARTENAIRE	0,8 € le ticket	Ticket 1 voyage, valable sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et service de soirée Aix en Bus), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE	Glissant validation	Agence Aix en Bus
 TICKET COURTOISIE	0,00 €	Ticket 1 voyage offert dans le cadre du service après vente valable sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE	Glissant validation	Agence Aix en Bus
 TICKET 2 voyages	2,20 €	Ticket de 2 voyages valables sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE	Glissant validation	Conducteur / Agence commerciale
 TICKET 2 voyages KRYPTON	0,00 €	Ticket de 2 voyages valables sur les lignes 4, 7, 8, 16 et 19 du réseau Aix en Bus.	Contremarque remise gratuitement aux voyageurs effectuant une correspondance au P+R Krypton avec un billet unité, 1,5 € Senior ou 6 voyages du réseau Carreize	Glissant validation	P+R
 TICKET 1 voyage bus de nuit	3,00 €	Ticket 1 voyage, valable sur les services de soirée du réseau urbain Aix en Bus de 23h00 à 00h00	AUCUNE	Glissant validation	Conducteur
 TICKET JOURNEE PARC-RELAIS	2,20 € / 1,10 € / 0 €	Ticket journée (offert lors du paiement d'un parc relais, 2,2 € par voiture, 1,1 € pour les étudiants et gratuit pour les voitures pratiquant le co-voiturage et les personnes en situation d'handicap) pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	AUCUNE	Glissant validation	P+R
 TICKET ABONNEMENT MENSUEL PARC-RELAIS	27 € / 13,5 €	Abonnement mensuel (offert lors du paiement d'un parc relais, 27 € plein tarif, 13,5 € pour les étudiants) pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	AUCUNE	Calendaire	P+R
 TICKET ABONNEMENT ANNUEL PARC-RELAIS	260 € / 130 €	Abonnement annuel (offert lors du paiement d'un parc relais, 260 € plein tarif, 130 € pour les étudiants) pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	AUCUNE	Calendaire	P+R
 TICKET UNITE DIABLINE	0,60 €	Ticket pour un trajet avec possibilité de correspondances sur le réseau DIABLINE	AUCUNE	Glissant validation	Conducteur
 TICKET 10 VOYAGES DIABLINE	5,00 €	Carnet 10 tickets pour un trajet avec possibilité de correspondances sur le réseau DIABLINE	AUCUNE	Glissant validation	Dépositaire
 ABONNEMENT MENSUEL DIABLINES	15,00 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur le réseau Diablins.	AUCUNE	Calendaire	Dépositaire
 X VOYAGES	0,9 € par voyage	X voyages titre non nominatif (de 5 voyages minimum à 99 voyages maximum) valables sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure	AUCUNE	Glissant validation	Dépositaire
 ABONNEMENT ANNUEL	260,00 €	Abonnement annuel de date à date pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	AUCUNE	Glissant à la vente	Dépositaire
 ABONNEMENT MENSUEL	27,00 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	AUCUNE	Calendaire	Dépositaire
 ABONNEMENT 40 voyages salarié	23,00 €	Ticket de 40 voyages valables sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	Réservé aux personnes salariées et fonctionnaires sur le territoire du Pays d'Aix	Glissant validation	Agence Aix en Bus

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170706-2017_CT2_263-DE
Date de télétransmission : 19/07/2017
Date de réception préfecture : 19/07/2017

 20 voyages CCAS	13,00 €	Ticket de 20 voyages valables sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	Réservé aux personnes bénéficiant des critères du CCAS	Glissant validation	CCAS d'Aix
 ABONNEMENT MERVEIL	0,00 €	Abonnement annuel de date à date pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	Réservé aux personnes de 70 ans et + résidant sur le territoire de la DSP Aix en Bus	Glissant vente	Agence Aix en Bus
 LIBRE CIRCULATION ACCOMPAGNANT PMR	0,00 €	Libre circulation sur l'ensemble des réseaux de transport de la Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus.	Titre réservé aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité à plus de 80 % mentionnant la nécessité d'un accompagnateur	Variable	Direction Transports
 PASS GROUP	0,80 € par jour et par personne	Titre de groupe avec voyages valables une journée sur l'ensemble du réseau (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	Voyager en groupe de 20 à 30 personnes maximum en dehors des heures de pointe (du lundi au vendredi de 9 à 16 heures) et sans restriction les samedi, dimanche et jours fériés, sur les lignes du réseau urbain et interurbain	Glissant validation	Agence Aix en Bus
 PASS GROUP CENTRES SOCIO-EDUCATIFS	0,00 €	Titre de groupe avec voyages valables une journée sur l'ensemble du réseau (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	Réservé aux centres socio éducatifs : Voyager en groupe de 20 à 30 personnes maximum en dehors des heures de pointe (du lundi au vendredi de 9 à 16 heures) et sans restriction les samedi, dimanche et jours fériés, sur les lignes du réseau urbain et interurbain	Glissant validation	Agence Aix en Bus
 ABONNEMENT PRIORIBUS R. C. IG. AT	0,00 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	Bénéficiaires du RSA titulaires d'un Contrat d'Engagement Réciproque, Demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique résidant sur le territoire de la DSP Aix en Bus, et Invalides de guerre et accidentés du travail.	Calendaire	Agence Aix en Bus
 Titre CMU-C	50 % du tarif normal des titres unitaires et des abonnements Aix en Bus	Caractéristiques identiques à chacun des titres de transports pour laquelle la réduction est applicable	Personnes dont les ressources sont égales ou inférieures au plafond fixé en application de l'article L.861.1 du Code de la Sécurité Sociale	Variable	Agence Aix en Bus
 TICKET 10 VOYAGES GROUP' SCOLAIRES	0,00 €	Ticket 10 voyages alloués aux communes pour les élèves des classes maternelles et primaires dans le cadre de sorties pédagogiques (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	Voyager en groupe de 20 à 30 personnes maximum en dehors des heures de pointe (les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 à 16 heures) sur les lignes du réseau urbain et interurbain	Glissant validation	Agence Aix en Bus
 CARTE - de 26 ans	100,00 €	Abonnement annuel de libre circulation sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors Diablines et services de soirée Aix en Bus). Valable tous les jours du 1er septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1.	Réservé aux élèves du secondaire, SEGPA, étudiants, apprentis et personnes en formation (auprès d'établissement public ou privé sous contrat ou hors contrat relevant du Ministère de l'Education Nationale, d'Agriculture ou de la Santé). Etre âgé de moins de 26 ans	Calendaire	Agence Aix en Bus
 CARTE SCOLAIRE	50,00 €	Abonnement annuel de libre circulation sur les circuits scolaires réservés et le réseau urbain Aix en Bus, en période scolaire. Valable du 1er jour scolaire de l'année N au dernier jour de l'année scolaire N+1 (non valide les dimanches, jours fériés, petites et grandes vacances scolaires).	Réservé aux élèves primaires, secondaires et SEGPA, résidant et scolarisés sur le territoire de la DSP Aix en Bus	Calendaire	Agence Aix en Bus
 CARTE SANS CONTACT	5,00 €	Pass Provence nominatif : support vierge. Durée de vie de 8 ans.	AUCUNE	-	Agence Aix en Bus
 DUPLICATA	20,00 €	En cas de perte, de vol ou de détérioration de la carte nominative déjà attribuée au client, reconstitution des contrats présents sur la carte.	AUCUNE	-	Agence Aix en Bus

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170706-2017_CT2_263-
DE
Date de télétransmission : 19/07/2017
Date de réception préfecture : 19/07/2017

OBJET : Aménagement du territoire - Déplacements, mobilité transports et infrastructures - Adaptation de la gamme tarifaire des réseaux "Pays d'Aix Mobilité" et "Aix en Bus" au 1er septembre 2017

Ne prend pas part au vote : GROSSI Jean-Christophe

Vote sur le rapport

Inscrits	91
Votants	69
Abstentions	3
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	65
Majorité absolue	33
Pour	65
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	1

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

BALDO Edouard - CASTRONOVO Lucien-Alexandre - LENFANT Gaëlle

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le **17 JUIL. 2017**

Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20170706-2017_CT2_263-
 DE
 Date de télétransmission : 19/07/2017
 Date de réception préfecture : 19/07/2017